

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

المكتب المغربي
للملكية الصناعية والتجارية

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication :
MA 24933 A1

(51) Cl. internationale :
**H01M 10/00; H01M 10/44;
H01M 10/24**

(43) Date de publication :
01.04.2000

(21) N° Dépôt :
25685

(22) Date de Dépôt :
15.07.1999

(71) Demandeur(s) :
• **HALOUM MOHAMED, AMAL II RUE 3 N° 13 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA (MA)**
• **BARKA YOUSSEF, AIN CHOUBIK RUE 13 N° 13 MEKNES (MA)**

(72) Inventeur(s) :
HALOUM MOHAMED ; BARKA YOUSSEF

(74) Mandataire :
HALOUM MOHAMED

(54) Titre : **CHARGEUR BATTERIE PORTABLE DE TELEPHONE MOBILE**

(57) Abrégé : CHARGEUR BATTERIE PORTABLE POUR TÉLÉPHONE MOBILE QUI PEUT NOUS SERVIR UNE TENSION PAR UNE SIMPLE VIBRATION DE L'ENSEMBLE A1 ET A2 DU DISPOSITIF, CETTE VIBRATION EST DUE D'UN MOINDRE MOUVEMENT DU PORTEUR DE CE DISPOSITIF.

Mr. MOHAMED HALOUM
et
Mr. YOUSSEF BARKA

**CHARGEUR BATTERIE PORTABLE DE
TELEPHONE MOBILE**

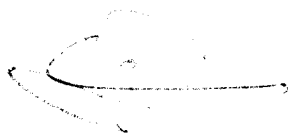
**ABREG E DU CONTENU TECHNIQUE DE
L'INVENTION**

Chargeur Batterie Portable Pour téléphone mobile qui peut nous servir une tension par une simple vibration de l'ensemble A_1 et A_2 du dispositif, cette vibration est due d'un moindre mouvement du porteur de ce dispositif.



PV 25685
du 15/04/2009

BT 24933
1 - AVR 2009



La présente invention concerne un **chargeur batterie portable** qui produit un courant électrique pour charger un **téléphone mobile**. On sait que de nombreux modèles dans le domaine de télécommunication (**Téléphone mobile**) sont chargés par un chargeur batterie alimenter par une tension du secteur (**maison, bureau...**) ou
5 voiture, d'où le problème des régions rurales, où il n'y a pas d'électricité, ou les gens ne sont pas motorisés.

C'est le but de la présente invention de mettre à la disposition des utilisateurs des téléphones mobiles, un dispositif **chargeur Batterie Portable** permettant le confort de l'utilisateur.

10 On utilise plus souvent pour la charge Batterie un chargeur qui fait alimenter par un courant électrique du secteur.

Parmi ses problèmes la faiblesse de la batterie dans les lieux où il n'y a pas l'électricité.

C'est pour cette raison notre invention fait résoudre ce problème tel que production
15 du courant par une création d'un **chargeur magnétique**.

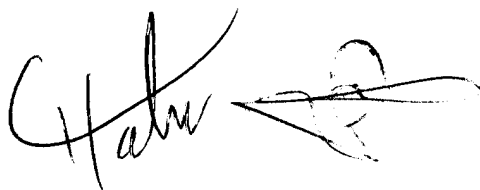
Le dispositif définit ci- dessous est en outre caractérisé en ce qu'il comporte des moyens d'économie d'énergie, tel que la bobine génératrice.

Etape de marche de notre dispositif : par un simple mouvement de l'utilisateur (marche, travaille...etc.) qui porte le dispositif par sa ceinture de pantalon, il
20 provoque des multiples vibrations de la bobine génératrice et son noyau A_1 et A_2 par le corps A_3 qui est tendue sous forme d'une lame vibrante a une certaine résistance et grâce à l'aimant B on aura un courant électrique.

L'invention sera mieux complice à l'aide de la description qui va suivre, donné uniquement à titre d'exemple et faite en se référant aux dessins annexés sur
25 lesquels :

Figure 1 : est un schéma synoptique **général** du système.

Figure 2 : est un schéma du parti S (**alimentation par vibration** du système).



Constatant dans la figure 1 la source d'alimentation S qui est par sa vibration, elle produit un courant électrique alternatif du sortie S_1 et S_2 qui se redresse par F_1 d'où
30 l'obtention d'un courant contenu f_1, f_2 qu'il faut le régularisé par F_2 pour avoir une sortie de tension régularisé a_1 et a_2 , c'est la sortie finale pour l'alimentation du téléphone mobile.

La source S est plus claire dans le schéma 2 : constatons que par un simple mouvement de l'utilisateur, le corps A_3 fait une vibration de A_1 et A_2 (bobine
35 génératrice et le noyau de fer). Sur l'aimant B d'où l'obtention d'un courant électrique provoquant du champ magnétique.

C_1 et C_2 sont deux corps pour l'élimination de choc. Pour assurer notre alimentation nous avons ajouté un MS figure 1 (mobile solaire) qui produit de l'énergie solaire (courant continue) d_1 et d_2 lier à F_2 .

REVENDICATIONS

1. Chargeur de batterie portable pour téléphone mobile d'un petit encombrement et un petit poids.
2. Dispositif suivant la revendication (1) caractérisé par sa production d'énergie par lui-même.
- 5 3. Dispositif suivant les revendications (1) et (2) caractérisé en ce qu'il comporte, il comporte une alimentation secondaire d'appui (MS) par module solaire d'une petite surface.
4. Dispositif suivant la revendication (3) caractérisé par sa parfaite régulation.
- 10 5. Dispositif suivant les revendications (3) et (4) caractérisé par son emploi même dans les zones qui n'ont pas d'électricité et même les utilisateurs qui ne sont pas motorisés pour avoir une source d'alimentation.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. H. H.', is written over a horizontal line.

$\frac{1}{2}$

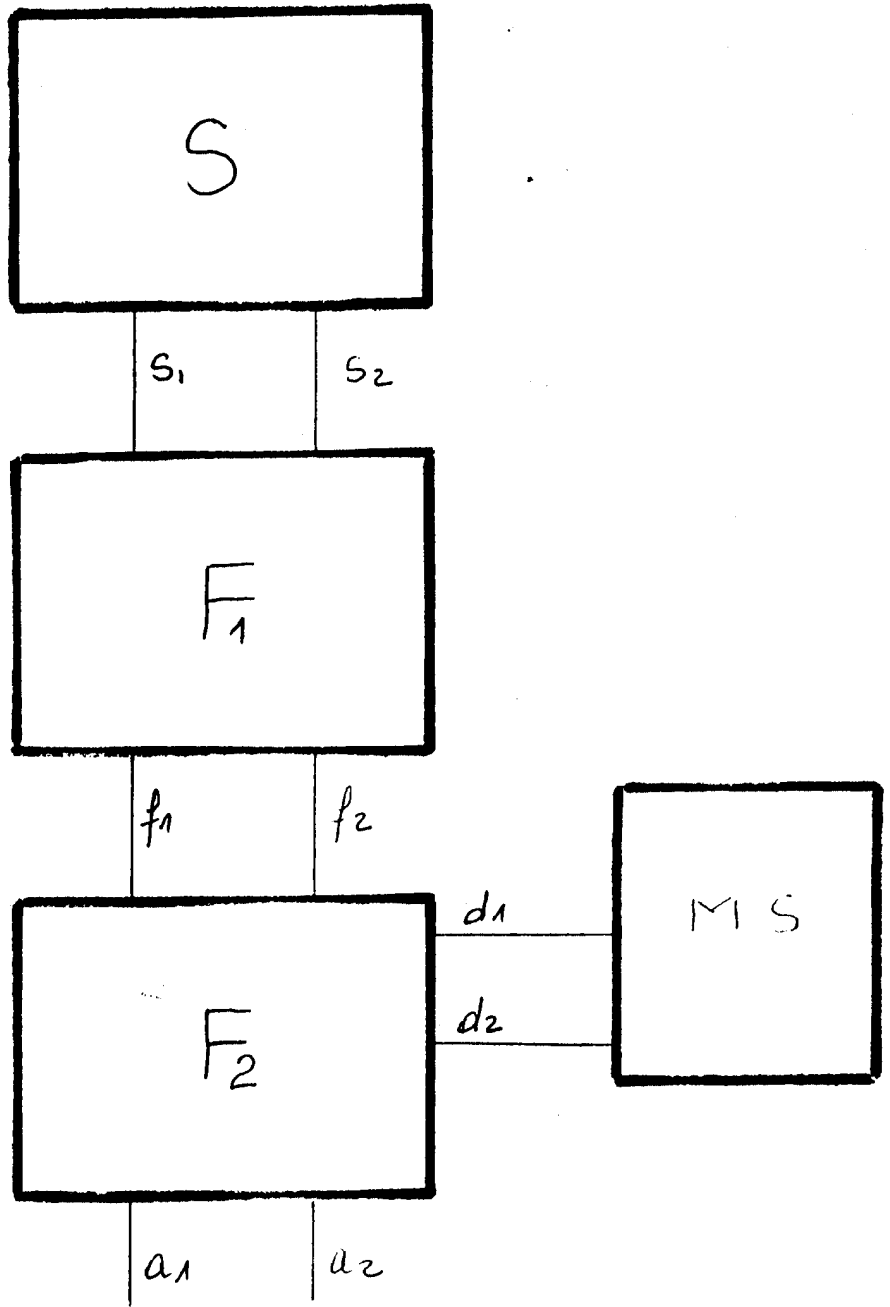


Fig 1

Handwritten signature

2/2

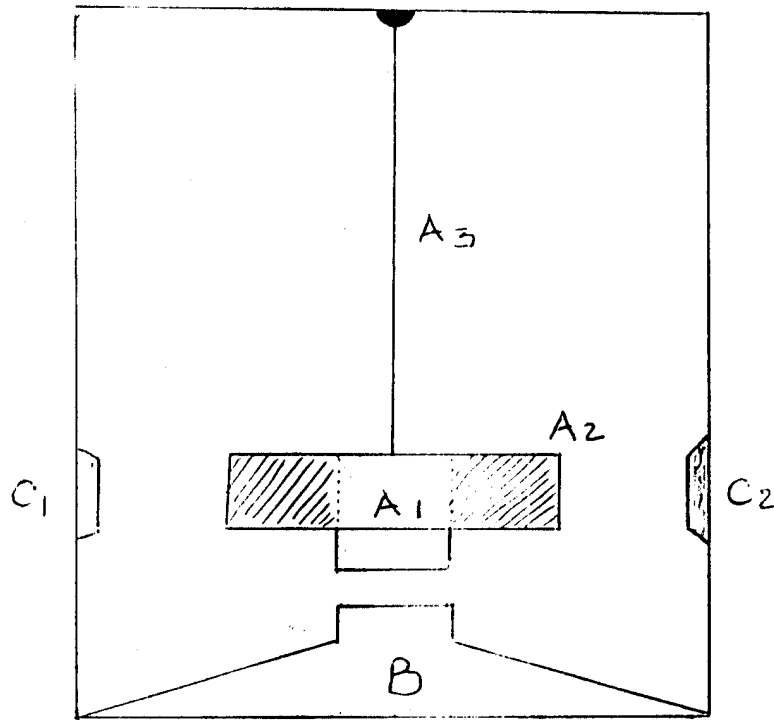


Fig 2

[Handwritten signature]
[Handwritten signature]